



# Rapport annuel

2022



# Sommaire

**2** Le mot du président | Maintenir une agriculture productive

**3** Le mot du directeur | Sur tous les fronts

**4-5** Présentation & Chiffres clés

**6** Focus | Un NON clair et net à l'initiative élevage

**7** Focus | Les meutes fragilisent l'élevage vaudois

**8** Focus | Un premier pas pour le climat

**8** Focus | La politique agricole main dans la main

**10** Département assurances | En marche vers une simplicité accrue

**11** Département services & conseils | Après la pandémie, un retour à la normale

**12** Promotion professionnelle | Des règles toujours plus complexes

**13** Secrétariats & Mandats publics | Au service de la viticulture

**14** Communication | L'année de la métamorphose

**15** Structure & Organisation

**16-19** Comptes annuels

**20** Glossaire

**21** Carte des régions & Adresses





© Florian Cella/Prométerre

## Maintenir une agriculture productive

La levée des mesures de confinement laissait entrevoir des libertés retrouvées. Ces espoirs ont rapidement cédé la place à l'insécurité, avec le conflit russo-ukrainien, les complications d'approvisionnement en énergie, les difficultés à livrer ou recevoir des biens ainsi que l'instabilité des marchés boursiers. Ces éléments ont provoqué une inflation inédite depuis de nom-

**Un travail de fond doit être entrepris pour montrer que la complexité des enjeux agricoles appelle des réponses nuancées et progressives.**

breuses années et influencent significativement le fonctionnement de l'ensemble de la société. Les craintes de ralentissement économique rendent les consommatrices et consommateurs plus prudents dans leurs actes d'achats, privilégiant de plus en plus les aliments à bas prix.

L'agriculture n'est pas épargnée. Si le renchérissement des coûts des intrants et de l'énergie a pu être partiellement compensé par des adaptations de prix, le solde constitue un manque à gagner important. Le travail visant la revalorisation des prix dans les interprofessions doit donc se poursuivre.

Dans ce contexte, auquel il faut ajouter le changement clima-

tique, la politique agricole a plus que jamais un rôle central à jouer. Elle doit concilier des impératifs économiques – produire de façon rentable de quoi nourrir la population – et des objectifs écologiques – préserver l'environnement et les ressources de manière accrue. La mission n'est certes pas simple mais les décisions prises en 2022 par le Conseil fédéral montrent que la balance n'a pas encore été trouvée : trop de mesures portent atteinte à la fonction nourricière de l'agriculture.

Prométerre va continuer de s'investir pour que les décisions politiques ne perdent pas de vue ce souci d'équilibre et cette nécessité de préserver un cadre permettant à l'agriculture d'assumer son rôle de production de denrées. Par ailleurs, dans une société qui se polarise et où l'invective tient trop souvent lieu de débat contradictoire, un travail de fond se poursuit pour montrer que la complexité des enjeux agricoles appelle des réponses nuancées et progressives plutôt que brutales et unilatérales. C'est l'une des missions centrales de notre filiale de communication nouvellement créée, Campagnes.

Claude Baehler, président

© Florian Cella/Prométerre



## Sur tous les fronts

L'année écoulée a été marquée par l'espacement des relations virtuelles, auxquelles la pandémie nous avait contraints, au profit des contacts humains. Un retour à la normale bienvenu compte tenu des nombreuses échéances qui ont mobilisé nos forces en 2022.

Un an après avoir fait échec aux initiatives « phytos », il a fallu repartir au combat pour convaincre de rejeter l'initiative « contre l'élevage intensif ». La campagne menée avec l'essentiel appui de nos membres, à nouveau mobilisés malgré une lassitude bien compréhensible, a porté ses fruits. Dans un débat souvent émotionnel, la raison a fini par l'emporter avec dans les urnes près de deux tiers de NON à un texte aussi excessif que contreproductif, témoignant d'une confiance renouvelée envers l'agriculture de ce pays.

L'année a aussi vu la concrétisation des décisions du Parlement concernant la réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et à la perte d'éléments fertilisants. Peu en phase avec les réalités du terrain, les ordonnances de mise en œuvre ont suscité une levée de boucliers dans la profession. L'occasion nous a été donnée de faire part à notre ministre de l'agriculture d'une inquiétude face à l'inflation des contraintes écologiques, avec le risque que les familles paysannes se détournent de la production, fragilisant notre sécurité alimentaire dans un contexte qui imposerait de la consolider. Parallèlement, un travail remarquable – et remarqué puisque valorisé

au plan intercantonal – a été effectué par Proconseil pour vulgariser ces mesures, et ainsi orienter les exploitations vers des solutions adaptées.

Enfin, les mandats définissant les tâches que le Canton délègue à Prométerre ont été reconduits pour une période de cinq ans. Reconnaissance de la qualité du travail effectué, ce renouvellement témoigne des étroites relations de confiance et de collaboration entre l'État et la profession. Après le passage

**La raison a fini par l'emporter, témoignant d'une confiance renouvelée envers l'agriculture de ce pays.**

de témoin de Philippe Leuba – que nous avons eu l'occasion de remercier vivement pour son engagement – à Valérie Dittli, les liens établis avec notre nouvelle ministre de tutelle démontrent que l'on va pouvoir continuer à œuvrer dans le même état d'esprit.

Luc Thomas, directeur



# Présentation & Chiffres clés

Prométerre est l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre : elle rassemble toutes les exploitations et organisations sectorielles du canton quel que soit leur mode de production ; elle défend une agriculture capable de remplir sa fonction nourricière ; elle promeut les intérêts et le travail du monde agricole ; elle propose et développe des prestations adaptées aux besoins de la branche.

**200**  
collaboratrices & collaborateurs

**14** filiales



# 3 départements



## ASSURANCES

**5'574**

membres et affiliés



**500** dossiers ouverts par la SRPJ

près de  
**700**  
annonces d'accidents de travail agricoles



## SERVICES & CONSEILS



**2'477**

déclarations d'impôt établies par Fidasol

**1'051**

participations aux cours de formation continue de Proconseil



**85**

prêts hypothécaires financés par Sofia



## PROMOTION & DÉFENSE PROFESSIONNELLE

DÉFENSE PROFESSIONNELLE

**17** consultations fédérales et cantonales traitées

MANDATS

**698**

décisions rendues par les commissions d'affermage et foncière rurale

**3**

publics (interne, métiers de la terre, grand public)

**34**

citations dans les médias locaux et régionaux

+ **2,1 millions** de personnes atteintes via les plateformes digitales

COMMUNICATION



## Un NON clair et net à l'initiative élevage

Trois mois de campagne intense ont mené à une magnifique victoire du monde agricole dans les urnes. Retour sur un combat loin d'être gagné d'avance.

Le 25 septembre, tous les cantons (sauf Bâle-Ville) et 63 % des Helvètes refusaient l'initiative dite « sur l'élevage intensif ». Avec près de 66 % de votes négatifs, le canton de Vaud (soit 158'811 électrices et électeurs) se situait au-dessus de la moyenne nationale. Seule commune du canton à accepter l'initiative, Lausanne ne l'a fait que du bout des lèvres. Ce magnifique résultat couronne le travail réalisé par les « task forces » réactivées, après les initiatives de 2021, pour l'occasion. Celles-ci ont installé 1'800 panneaux, 721 bâches et 1'500 drapeaux dans tous les coins du canton afin de montrer clairement l'opposition farouche que générerait ce texte imaginé par des activistes véganes. Ajoutez 10'000 autocollants, de toute taille et de tout format, 30'000 dépliants, une trentaine de témoignages de responsables politiques et 400'000 exemplaires d'un tout-ménage élaboré par le service de communication de Prométerre et saupoudrez le tout

d'innombrables débats, plus ou moins respectueux, sur les réseaux sociaux : vous aurez une petite idée des efforts déployés par les familles paysannes – qui devaient en parallèle gérer sécheresse, inflation et attaques de loups – afin d'expliquer pourquoi cette initiative était aussi inutile que contreproductive.

**Un débat tendu mais nécessaire**  
À l'image de ce qui s'était passé en 2021 avec les initiatives « phytos », les premiers sondages révélaient une opinion publique très critique face à l'élevage. Le 10 août, 55 % des électrices et des électeurs – surtout celles et ceux habitant en ville – se déclaraient prêts à soutenir l'initiative. Au fil des semaines, sur les marchés, dans les médias, dans les débats, certains arguments de bon sens ont commencé à porter. Si l'on met de côté les excès de certaines initiatives et certains initiants – affiches vandalisées, vidéos douteuses à caractère polémique,

photos inadéquates et plainte pour escroquerie d'un activiste antispéciste – cette votation aura permis au monde agricole de rappeler à la majorité des consommatrices et consommateurs que l'agriculture répond à une demande. Celle-ci serait, sans cela, satisfaite par des importations en provenance de pays dotés de normes sociales, environnementales et vétérinaires beaucoup moins strictes que celles en vigueur en Suisse. L'excellent résultat final montre aussi que les structures mises en place par l'USP et par Prométerre ont fait la preuve de leur efficacité. Elles pourront ainsi être réutilisées à chaque nouvelle attaque politique contre le monde agricole. ■



## Les meutes fragilisent l'élevage vaudois

Le nombre de loups recensés a progressé de manière exponentielle ces deux dernières années et les attaques sur les animaux de rente ne se limitent plus aux seules zones d'estivage. En 2022, les prédateurs sur les jeunes bovins ont fortement augmenté et la présence du loup agite les troupeaux, pesant sur le moral et compliquant le travail dans les élevages.

Au cours des dernières années, la pression liée au nombre de grands prédateurs sur le canton de Vaud n'a cessé d'augmenter, si bien que la DGAV a renforcé le soutien à la vulgarisation pour la protection des troupeaux avec la signature d'un mandat de prestations dédié. Proconseil a ainsi participé au développement des mesures proposées par le Canton et accompagné les productrices et producteurs qui ont mis en place des parcs sécurisés comme projets pilotes pour protéger les bovins. Par voie d'arrêt cantonal, le Conseil d'État propose (depuis 2022) un soutien financier pour le travail supplémentaire induit par l'installation, le montage, l'entretien et le démontage d'un parc de protection ainsi que la surveillance nocturne. Les mesures cantonales sont complémentaires à celles prévues par l'OFEV qui y a alloué un budget de 5,7 millions de francs. La

formation, la détention et l'emploi de chiens de protection des troupeaux fait entre autres partie du dispositif. En collaboration avec la DGAV, des fiches techniques vulgarisant les mesures fédérales et cantonales ont été rédigées par Proconseil, transmises aux détenteurs et détenteurs de bétail et sont publiées sur le site internet de Prométerre. L'équipe de Proconseil en charge de la protection des troupeaux a organisé des séances d'information, répondu aux sollicitations téléphoniques et a accompagné les exploitations qui ont requis un soutien pour la mise en place d'une mesure de protection ou détenant un animal victime d'une prédation. Des échanges avec AGRIDEA, les organismes de conseil de différents cantons, le Groupe stratégique loup et les organisations privées actives dans la protection des troupeaux (la Fondation Jean-Marc

Landry, l'association ESPRI, l'organisation OPPAL, etc.) ont permis de coordonner les prestations proposées aux éleveurs. ■

### Une plateforme pour toutes les réponses

Quelles sont les mesures soutenues ?  
Comment en bénéficier ? Quelle est la procédure en cas d'attaque ?  
Quels sont les contacts utiles ?  
Proconseil répond aux questions incontournables autour de la protection des troupeaux contre les grands carnivores sur une page dédiée, toujours plus étoffée, du site internet de Prométerre :

[www.prometerre.ch/protection-troupeaux](http://www.prometerre.ch/protection-troupeaux)





## Un premier pas pour le climat

Prométerre a présenté les premiers résultats de l'étude sur l'empreinte carbone des fermes vaudoises. Très encourageants, ceux-ci permettent d'englober l'agriculture comme faisant partie intégrante de la solution en matière climatique. En fin d'année, le Grand Conseil a octroyé in extremis à l'agriculture 28 millions de francs pour démarrer le volet agricole du Plan climat cantonal.

S'adapter aux changements climatiques, réduire ses émissions de gaz à effet de serre et capter du carbone dans ses sols et sa biomasse : tels sont les objectifs climatiques assignés à l'agriculture. Afin de permettre à chaque ferme d'identifier les leviers à actionner pour les atteindre, il faut pouvoir calculer l'empreinte carbone d'une exploitation. L'originalité de la démarche initiée par Prométerre est que cette empreinte ne calcule pas uniquement les émissions, mais aussi le stockage du carbone dans les terres agricoles. Ce travail, réalisé en collaboration avec la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève et avec le soutien de l'État de Vaud, respecte les standards et les recommandations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Il permet de

dresser un portrait précis de l'impact climatique d'exploitations vaudoises qui produisent du lait, de la viande, des céréales ou du vin. Les premières « fermes pilotes » ont permis de confirmer la faisabilité de cette démarche et le fait que l'agriculture fasse partie de la solution en matière climatique. Bonne nouvelle : certaines exploitations ont déjà atteint la neutralité carbone et stockent plus de GES qu'elles n'en produisent !

### Tordre le cou à certains préjugés

L'agriculture a sa part d'efforts à fournir mais n'est pas le vilain petit canard que certains voudraient pointer du doigt. Responsable de 6 % des émissions vaudoises de GES, bien loin derrière l'industrie et les transports, le monde de la terre entend, tout comme les autres sec-

### Du côté des mesures

Le volet agricole du Plan climat a été adopté fin 2022. Il s'accompagne de mesures d'impulsion qui doivent permettre de s'adapter aux changements climatiques et de réduire les émissions de GES. Au cœur de ce dispositif, qui sera complété en 2023 : l'amélioration de la fertilité des sols et le soutien à la réalisation de l'empreinte carbone de 500 exploitations vaudoises.

teurs économiques, contribuer aux efforts attendus. La « décarbonation » de l'agriculture ne se fera toutefois pas sans l'implication des filières de transformation et de commercialisation, ni sans que le grand public ne prenne conscience que consommer local et de saison est la meilleure manière de réduire l'impact climatique de son alimentation. ■



## La politique agricole main dans la main

Renseignements téléphoniques, conseils individuels, séances d'information, stands sur les événements, presse écrite, publications en ligne ou encore envois par courrier : l'équipe de Proconseil a utilisé le maximum de canaux possibles pour optimiser la diffusion des nouvelles mesures de la politique agricole 2023+.

Dans le but de réduire les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et les pertes d'éléments nutritifs, la Confédération a apporté des modifications importantes à l'Ordonnance sur les paiements directs ainsi qu'aux règles PER. Ces changements de politique agricole ont entraîné un fort besoin de compréhension des mesures et de propositions d'alternatives pour compenser les pertes de contributions à la sécurité de l'approvisionnement par une participation aux programmes de contributions au système de production.

Pour accompagner au mieux les exploitations vaudoises, les équipes de Proconseil ont fait tour à tour l'étude des possibilités agronomiques et la traduction en termes techniques des mesures fédérales, le tout en n'oubliant pas de se coordonner avec les mesures cantonales et les possibilités qu'offrent le terrain. Le

résultat de ce travail présente les mesures 2023 sous forme de fiches techniques compilées dans une brochure : « le catalogue PA 2023 ».

La diffusion des informations a ensuite pris plusieurs formes (présentations, courrier, presse et mise en ligne). L'équipe s'est tenue disponible pour répondre aux dizaines d'appels téléphoniques ainsi qu'aux plus de 200 demandes de conseils individuels et simulations de paiements directs (pour l'année suivante). De plus, un service d'accompagnement a été mis en place lors de la réouverture des inscriptions jusqu'au 31 août 2022. La présentation des mesures a aussi fait l'objet de conseils collectifs dans les multiples séances de groupes, puis intégrée dans les événements techniques 2022, et rappelée pendant les visites de cultures.

La brochure est maintenue à jour régulièrement et on trouve parmi les annexes

les 21 articles explicatifs et « foire aux questions » publiés en 2022 sur le sujet, en partenariat avec le journal *Agri*. ■

### Le catalogue vaudois pour toute la Suisse

La version imprimée du catalogue PA 2023 a été envoyée à toutes les exploitations vaudoises par la DGAV. Les autres cantons romands ont repris ce même support, ensuite traduit par AGRIDEA pour être publié jusqu'en Suisse alémanique et en région italophone. Les mesures OPD 2023, mises à jour, sont publiées sur le site internet de Prométerre :

[www.prometerre.ch/OPD23](http://www.prometerre.ch/OPD23)





## En marche vers une simplicité accrue

Au département assurances de Prométerre, simplifier le quotidien administratif des familles paysannes est une priorité. Elle s'est incarnée en un projet à deux axes qui a à nouveau rythmé l'année du département assurances : la prise en charge dès le premier contact des questions courantes, et le développement d'une expérience digitale où virtuel ne rime pas avec déshumanisation.

En parallèle de réorganisations pour la prise en charge des demandes dès le premier échelon de contact, le département a poursuivi son multiple mais passionnant projet de digitalisation : œuvrer à la simplification, former le personnel, éprouver les partenaires, ajuster, ... Les étapes du projet embarquent chaque collègue dans son quotidien pour la facilitation des choses sur les exploitations. Il devrait rendre ses premiers services en 2023 dans une première version d'espace-clients, puis une amélioration continue, avec l'intégration pas à pas de tout Prométerre. Ce progrès numérique couplé au renforcement de l'accompagnement tendent à toujours plus de simplicité sur les fermes.

Côté prestations, la prévoyance professionnelle avait vu en 2021 une baisse des tarifs de la prévoyance obligatoire. L'évolution des effectifs d'assurées et assurés

actifs et le taux de sinistralité faible ces dernières années ont permis à la FRP de revoir également à la baisse le tarif de la prévoyance professionnelle facultative de nombre de cheffes et chefs d'exploitation. Durant l'année écoulée, les sollicitations ont été nombreuses, avec en majorité des dossiers d'aménagement du territoire et de droit de la construction pour la SRPJ, l'un ayant permis une avancée : celui des abattoirs de campagne désormais reconnus conformes à la zone agricole. Après la pandémie, le dépannage agricole et familial a aussi repris son rythme de croisière à Terremploi. Sensible à la nécessité d'aider les familles agricoles victimes de maladie ou d'accident, le canton de Vaud a du reste décidé de renforcer son soutien dès 2023, acte sincèrement remercié, tout comme l'engagement pour la cause de Loterie romande et l'APV.

De fortes tensions ont par ailleurs marqué 2022 : croissance en chute, inflation, guerre en Ukraine, crise de l'énergie, hausse des taux d'intérêt. La réaction des marchés a été implacable, mais les provisions constituées dans des années plus fastes ont permis de faire face.

Le nombre d'annonces d'accidents de travail agricole est lui stable, mais reste trop important. Campagnes de prévention et accompagnement des victimes sont ainsi plus que d'actualité à la SAD. La couverture sociale des conjointes et conjoints sur les exploitations, campagne menée au plan national, a été un autre thème de sensibilisation important, la mission du DAS étant d'accompagner la famille paysanne dans la gestion de ses assurances, qu'il s'agisse de la ou du responsable d'exploitation, de la conjointe ou du conjoint, des enfants ou du personnel agricole. ■



## Après la pandémie, un retour à la normale

L'appui et les conseils aux entreprises agricoles et viticoles, tant sur le plan technique que pour la gestion, ainsi que les expertises et la promotion des produits et services, constituent le cœur des activités du département services & conseils. Ses dix filiales (office, SA ou Sàrl) ont chacune leurs missions propres.

**PROCONSEIL** est en charge du conseil d'entreprise (gestion et technique), de la vulgarisation et formation continue, de l'animation de groupes d'études, et accompagnement de projets. Du côté de la formation initiale, **FORMAPRO** organise les cours interentreprises pour les métiers de la terre et de l'intendance. Spécialisées dans les métiers de la terre et branches annexes, **FIDASOL** est active comme fiduciaire œuvrant dans la comptabilité et la fiscalité des personnes physiques tandis que **FIPROM** répond aux besoins des sociétés en la matière et effectue également la révision de comptabilités de communes et sociétés.

L'**OFFICE DE CRÉDIT** gère l'instruction des dossiers des exploitations en vue de l'octroi de prêts FIA, FIR et d'aides au logement, ainsi que les demandes de contributions AF pour les construc-

tions notamment. De son côté, **SOFIA** octroie des prêts hypothécaires et crédits-relais (Crédit-Fit).

**PROTERROIR** travaille à la mise en valeur des produits du terroir vaudois, notamment au travers de la marque Terre Vaudoise et de son service traiteur.

Enfin, **ESTIMAPRO** effectue des estimations et expertises en milieu rural, **MANDATERRE** propose des prestations de conseil et endosse des mandats en relation avec l'environnement et la gestion de l'espace rural, et l'office **ECOPREST** coordonne les contrôles dans les exploitations vaudoises.

### Le service traiteur reprend des couleurs

En 2022, l'installation de plusieurs meutes de loups dans l'arc jurassien a fortement perturbé le travail des éleveurs et de nombreux bovins ont été attaqués sur l'Alpage. Le conseil en protection des

troupeaux dispensé par Proconseil a accompagné les détenteurs et détenteurs de bétail désirant mettre en place des mesures de protection proposées par le Canton et l'OFEV. Proconseil a également rédigé des fiches techniques, organisé plusieurs séances sur le terrain et suivi les mises en œuvre des CSP proposées par le Conseil fédéral en application de l'initiative parlementaire 19.475. Pour Proterroir, 2022 a été une année contrastée, marquée par la pleine reprise des activités du service traiteur après la pandémie alors que les activités des épiceries ont chuté significativement. Afin d'améliorer le service à la clientèle et d'optimiser la répartition des tâches de comptabilité, une nouvelle organisation a été mise en place au sein de Fidasol avec la nomination de quatre responsables comptabilité et déclaration d'impôt et d'un responsable conseil et suivi fiscal. ■



# Des règles toujours plus complexes

Les activités de défense professionnelle se sont concentrées en 2022 sur l'évolution des règles et mesures plus ou moins imposées aux exploitations agricoles, spécialement dans le domaine de la préservation des ressources. La problématique de l'approvisionnement et des coûts de l'énergie est aussi au cœur des soucis de la profession, tout comme les dégâts de la faune.

La plus conséquente de la quinzaine de consultations traitées au cours de l'année a porté sur un nouveau train d'ordonnances agricoles 2022, compliquant les mesures déjà astreignantes issues de l'initiative parlementaire 19.475 relative aux risques liés à l'usage des pesticides et aux pertes de fertilisants. La somme de ces dispositifs restrictifs et des mesures de politique agricole conduit à une complexité technique et administrative que les agricultrices et agriculteurs ne sont pour la plupart plus en mesure de maîtriser sans l'aide de personnel de conseil ou de contrôle spécialisé. Idem pour l'administration fédérale qui a, après intervention de Prométerre et de l'USP, dû remettre

l'ouvrage sur le métier à deux reprises. Au niveau cantonal, une révision concertée des directives sur l'épandage et le stockage des engrais de ferme a permis de rasséréner les campagnes, tout en responsabilisant les responsables d'exploitation. Les loups se sont à nouveau invités au menu de la défense professionnelle avec l'obtention dès le début de la nouvelle législature de mesures cantonales de soutien aux éleveurs et apalagistes, réclamées dès 2020. Prométerre s'est aussi associée à la Diana Vaud pour convier le milieu de la chasse, contre rétribution, à retrouver un rôle actif d'élimination des corvidés nuisibles aux cultures de printemps, l'État de Vaud s'étant désormais

résolu à indemniser partiellement, dès 2022, les dégâts causés aux semis. Autre sujet de préoccupation majeure en 2022, l'approvisionnement incertain et l'augmentation massive des coûts de l'énergie. Prométerre a suivi de près les mesures proposées par les administrations, tout en devant constater que la plupart des exploitations menacées n'étaient pas forcément bien préparées, notamment dans la production laitière ou les ateliers d'élevage. En revanche, l'agriculture peut désormais bénéficier d'un meilleur soutien public à sa propre production d'énergies renouvelables, en particulier pour le biogaz et le solaire photovoltaïque. ■

2022

10

consultations fédérales\*

7

consultations cantonales\*

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Politique agricole          | – train 2022 d'ordonnances fédérales modifiées   |
| Droit foncier               | – nouveau Guide cantonal de morcellement du sol  |
| Biodiversité et paysage     | – politique forestière cantonale   |
| Préservation des ressources | – développement de l'économie circulaire<br>– nouveau permis pour l'utilisation des produits de traitement des plantes<br>– révision des directives cantonales relatives à l'épandage et au stockage des engrais de ferme ou azotés<br>– modifications de l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux |
| Énergie                     | – grandes lignes de la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie<br>– modifications d'ordonnances fédérales en faveur des énergies renouvelables<br>– diverses ordonnances fédérales concernant les pénuries de gaz et d'électricité<br>– deux décrets cantonaux pour favoriser les économies d'énergie          |
| Climat                      | – nouvelle révision de la loi fédérale sur le CO <sub>2</sub><br>– stratégie fédérale Climat et Agriculture  |
| Technique                   | – révision du droit de la circulation routière   |

\*En concertation avec les organisations faitières supracantonales de l'agriculture suisse ou avec ses associations membres au niveau cantonal.



## Au service de la viticulture

Outre les tâches que le Canton lui délègue dans le cadre de mandats, Prométerre tient le secrétariat d'organisations professionnelles, qui en sont membres pour la plupart. C'est en particulier le cas d'organismes vitivinicoles. Avec la vulgarisation effectuée par Proconseil, Prométerre joue ainsi un rôle actif dans la défense des intérêts de la branche, en soutien du travail spécifique du secteur.

Dans les rangs des entités vitivinicoles qui confient leur secrétariat à Prométerre, on retrouve la Fédération des caves vitivinicoles vaudoises, l'Office des vins vaudois, ou encore la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois. Prométerre leur met à disposition les ressources matérielles et humaines nécessaires, sans interférer dans la définition des politiques à mener.

La FCVV regroupe les neuf coopératives vitivinicoles du canton, présentes dans l'ensemble des régions, Vully mis à part. La Fédération a pour mission de défendre les intérêts de ses membres, notamment au sein de la CIVV dont elle est l'un des piliers. Prenant en charge la récolte de quelque 900 hectares de vigne, elles forment un acteur incontournable du marché des vins vaudois, et mènent d'ailleurs une opération de promotion commune par la vente du carton-sélection de vins vaudois « Anthologie ».

La CIVV est l'organisation interprofessionnelle du vin vaudois. Elle regroupe

quatre organisations, de la production (Fédération vaudoise des vigneron et section vaudoise de l'Association suisse des vigneron-encaveurs indépendants), et de l'encavage et du négoce (Union des encaveurs et négociants en vins Vaud-Fribourg et Fédération des caves viticoles vaudoises). Elle fait la synthèse des positions de ses membres et fait valoir, auprès des autorités cantonales et leurs administrations notamment, la position de la branche sur les questions d'économie vitivinicole. Elle définit par ailleurs la stratégie de promotion des vins vaudois et supervise sa mise en œuvre par l'OVV. L'OVV dispose d'un budget alimenté principalement par les taxes payées par les acteurs de la branche. Son objectif est de permettre à la vitiviniculture vaudoise de vendre davantage de vins, en regagnant des parts de marché en Suisse alémanique notamment. Pour cela, l'Office déploie des actions de promotion visant non seulement à accroître la notoriété des vins vaudois mais à générer des ventes. ■

### Œuvrer pour les membres collectifs

Prométerre regroupe les familles paysannes du canton, mais aussi ses principales organisations sectorielles (32 à fin 2022), qui peuvent faire valoir leur point de vue dans la définition de la politique défendue par Prométerre. Elles ont également la possibilité de lui confier leur secrétariat (comme 14 d'entre elles à fin 2022), bénéficiant de prestations spécialisées à conditions avantageuses.





# L'année de la métamorphose

Initiative contre l'élevage dit intensif, plateforme internet Agriculture Durable, Circuits paysans, présentation des premiers résultats de l'étude sur l'empreinte carbone : les défis n'ont pas manqué pour le service de communication de Prométerre qui a connu des changements, de personnel et de structure, importants en 2022.

Après une année 2021 marquée par la pandémie, les initiatives « phytos » et le double anniversaire de Prométerre, 2022 n'a pas été beaucoup plus tranquille pour l'équipe en charge de la communication. La volonté de faire mieux entendre la voix des métiers de la terre s'est traduite par le développement de la plateforme d'information Agriculture Durable et le lancement de trois nouveaux circuits paysans. En plus de ces initiatives à destination du grand public, la petite équipe de la « comm' » a produit de nombreux contenus (Prométerre MAG, TerreINFO, e-newsletters, sites internet) pour des publics spécifiques : membres de Prométerre, milieux politiques, grand public ou journalistes.

## Nouvelle équipe et nouveaux défis

Le 1<sup>er</sup> juin 2022, Grégoire Nappey cédait sa place de responsable de la communication à Alexandre Truffer. Deux semaines plus tard, les organisations agricoles romandes lançaient la campagne contre l'initiative sur l'élevage intensif. Durant les

trois mois qui ont suivi, les informations répétées sur les réseaux sociaux, dans les médias ainsi que dans un tout-ménage ont permis de faire comprendre à la population vaudoise que la seule chose que l'on pouvait qualifier d'intensive dans ce débat était l'attention que les éleveuses et éleveurs portaient à leurs animaux. Cette période intense a vu deux nouvelles recrues, Steve Montandon et Virginie Jeuffre, renforcer l'équipe de communication, composée de Mélissa Rüegger et de Victoria Chirichiello. Cette dernière a depuis lors laissé sa place à Océane Martin. L'équipe a beau être jeune, elle a passé le dernier trimestre de l'année à mettre sur pied deux grands projets qui débiteront au printemps 2023 : une émission télévisée mensuelle sur l'agriculture coproduite en collaboration avec La Télé, la télévision régionale valdo-fribourgeoise, et le programme Ambassadeurs, une formation à la communication à destination des agricultrices et des agriculteurs du canton de Vaud. ■

## Campagnes

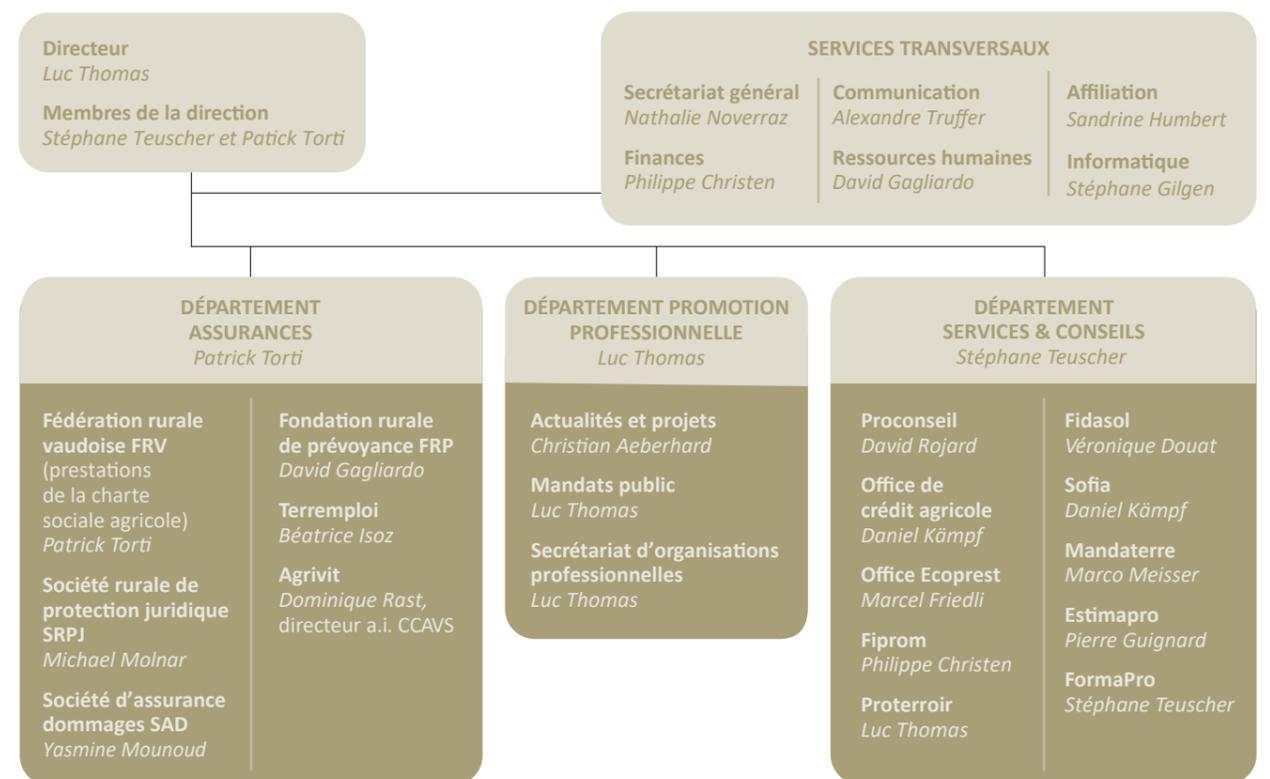
Annoncée en 2022, la transformation du service de communication de Prométerre en une filiale autonome deviendra effective début 2023. Baptisée Campagnes, la nouvelle entité continuera à s'occuper de la communication interne et externe de Prométerre, mais elle pourra aussi réaliser des mandats (communication, graphisme, gestion de projets) pour des entreprises ou des entités liées au monde de la terre.

# Comité

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| Président                                      | Claude Baehler                            |   |  |
| 8 représentantes et représentants des régions  |   |   |  |
| Alpes  | Janique Bonzon                            | Jura  | Romain Bourgeois* / Didier Fardel**                  |
| Broye  | Sébastien Pasche                          | La Côte   | Jean-Charles Miaz                                    |
| Centre   | Eric Hämmerli                             | Nord vaudois  | Françoise Gaudard Vez                                |
| Chablais                                       | Dylan Grob                                | Venoge  | Jacky Pavillard                                      |
| 7 représentantes et représentants des secteurs |   |   |  |
| Lait   | Jean-Bernard Chevalley* / Vincent Gruet** | Cultures maraîchères                                  | Lorella Pfirter (vice-présidente)* / Arnaud Gruber** |
| Viande   | Christophe Longchamp (vice-président**)   | Vigne et vin  | Frédéric Blanc                                       |
| Grandes cultures                               | Pascal Savary                             | Formation professionnelle                             | Cosette Grin-Pinard                                  |
| Arboriculture                                  | Cédric Blaser                             |   |  |
| 4 membres de droit                             |   |   |  |
| Présidente de l'APV                            | Mireille Ducret                           | Co-présidente du Conseil de la vulgarisation agricole | Sabine Bourgeois Bach                                |
| Présidence du Groupe agricole du Grand Conseil | Philippe Jobin* / Laurence Cretegny***    | Président de Bio Vaud                                 | Matthieu Glauser                                     |

\* Jusqu'à l'assemblée ordinaire des délégués du 2 juin 2022. \*\* Depuis l'assemblée ordinaire des délégués du 2 juin 2022. \*\*\* Depuis la nouvelle législature 2022-2027.

# Organigramme



État au 31.12.2022. Par Prométerre, il faut comprendre Prométerre, association au sens de l'art. 60 et suivants du Code Civil de même que la Fédération rurale vaudoise (FRV), organisme de même rang car également constitué en association au sens du CC. La FRV est dirigée par Luc Thomas, Patrick Torti en est le directeur adjoint.



# Bilan

| Actifs                                  | Note | 31.12.2022          | 31.12.2021          |
|---|------|---------------------|---------------------|
| Liquidités                              |      | 256'919.68          | 437'515.82          |
| Débiteurs - clients                     |      | 754'250.05          | 506'828.94          |
| Créances envers les sociétés du groupe  |      | 986'277.68          | 1'215'624.02        |
| Autres créances                         |      | 562'438.32          | 288'033.18          |
| Actifs transitoires                     |      | 770'709.23          | 531'974.40          |
| <b>Actifs circulants</b>                |      | <b>3'330'544.96</b> | <b>2'979'976.36</b> |
| Immobilisations financières             | 2.1  | 4'884'834.53        | 5'333'407.00        |
| Immobilisations corporelles             |      | 22'806.00           | 45'606.00           |
| <b>Actifs immobilisés</b>               |      | <b>4'907'640.53</b> | <b>5'379'013.00</b> |
| <b>Total actifs</b>                     |      | <b>8'238'185.49</b> | <b>8'358'989.36</b> |
| Passifs                                 |      | 31.12.2022          | 31.12.2021          |
| Créanciers fournisseurs                 |      | 330'637.00          | 329'413.61          |
| Dettes envers les sociétés du groupe    |      | 120'892.05          | 171'101.32          |
| Autres dettes à court terme             |      | 460'373.00          | 490'980.75          |
| Passifs transitoires                    |      | 983'288.85          | 1'574'142.00        |
| <b>Capitaux étrangers à court terme</b> |      | <b>1'895'190.90</b> | <b>2'565'637.68</b> |
| Dettes à long terme portant intérêt     |      | 500'000.00          | -                   |
| Provisions à long terme                 |      | 3'772'585.33        | 3'715'671.67        |
| <b>Capitaux étrangers à long terme</b>  |      | <b>4'272'585.33</b> | <b>3'715'671.67</b> |
| Réserves issues de bénéfices            |      | 1'282'400.00        | 1'282'400.00        |
| Bénéfice reporté                        |      | 795'280.01          | 792'407.75          |
| Bénéfice de l'exercice                  |      | -7'270.75           | 2'872.26            |
| <b>Capitaux propres</b>                 |      | <b>2'070'409.26</b> | <b>2'077'680.01</b> |
| <b>Total passifs</b>                    |      | <b>8'238'185.49</b> | <b>8'358'989.36</b> |

# Compte de résultat

|   | Note | Budget 2023          | 2022                 | 2021                 |
|---|------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Prime de risque crédit  |      | 116'000.00           | 115'867.05           | 126'274.55           |
| Cotisations des membres   |      | 1'363'000.00         | 972'370.00           | 982'820.00           |
| Mandats publics   |      | 2'425'665.00         | 2'889'774.35         | 2'844'703.25         |
| Mandats privés  |      | 2'127'977.00         | 1'668'987.75         | 1'637'745.45         |
| Secrétariats d'organisations  |      | 1'231'380.00         | 1'221'324.95         | 1'223'037.90         |
| Autres produits   |      | 56'000.00            | 125'859.36           | 111'060.02           |
| <b>Total des produits et prestations</b>  |      | <b>7'320'022.00</b>  | <b>6'994'183.46</b>  | <b>6'925'641.17</b>  |
| Acquisition de prestations de services  |      | -1'159'047.00        | -629'302.95          | -842'955.62          |
| <b>Total des charges directes</b>   |      | <b>-1'159'047.00</b> | <b>-629'302.95</b>   | <b>-842'955.62</b>   |
| <b>Résultat brut</b>  |      | <b>6'160'975.00</b>  | <b>6'364'880.51</b>  | <b>6'082'685.55</b>  |
| Charges de personnel  | 2.2  | -4'451'403.00        | -4'796'081.81        | -4'744'520.87        |
| <b>Résultat brut après charges de personnel</b>                                   |      | <b>1'709'572.00</b>  | <b>1'568'798.70</b>  | <b>1'338'164.68</b>  |
| Autres charges d'exploitation   |      | -653'674.00          | -636'152.08          | -667'274.27          |
| Cotisations à d'autres organisations  |      | -448'500.00          | -448'259.00          | -447'110.40          |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>   |      | <b>-1'102'174.00</b> | <b>-1'084'411.08</b> | <b>-1'114'384.67</b> |
| <b>Résultat avant intérêts, impôts et amortissements et corrections de valeur</b> |      | <b>607'398.00</b>    | <b>484'387.62</b>    | <b>223'780.01</b>    |
| Amortissements et corrections de valeur   | 2.3  | -96'003.00           | -165'889.06          | -36'948.60           |
| Dotations aux provisions à long terme   | 2.4  | -470'000.00          | -297'531.69          | -195'000.00          |
| Dissolutions de provisions à long terme   | 2.4  | -                    | 240'618.03           | 718'247.91           |
| <b>Total des charges non monétaires</b>   |      | <b>-566'003.00</b>   | <b>-222'802.72</b>   | <b>486'299.31</b>    |
| <b>Résultat avant intérêts et impôts</b>  |      | <b>41'395.00</b>     | <b>261'584.90</b>    | <b>710'079.32</b>    |
| Charges financières   |      | -5'000.00            | -4'336.16            | -7'498.66            |
| Produits financiers   |      | 50'000.00            | 55'253.40            | 71'177.99            |
| <b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>                                       |      | <b>86'395.00</b>     | <b>312'502.14</b>    | <b>773'758.65</b>    |
| Charges exceptionnelles ou hors période   | 7    | -                    | -417'476.28          | 1'030'499.36         |
| Produits exceptionnels ou hors période  | 7    | -                    | 193'451.39           | -362'773.32          |
| <b>Résultat avant impôts</b>  |      | <b>86'395.00</b>     | <b>88'477.25</b>     | <b>106'032.61</b>    |
| Impôts  |      | -85'000.00           | -95'748.00           | -103'160.35          |
| <b>Résultat de l'exercice</b>   |      | <b>1'395.00</b>      | <b>-7'270.75</b>     | <b>2'872.26</b>      |



# Annexe

Prométerre, association vaudoise de promotion des métiers de la terre est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil. Son siège est à Lausanne.

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO) et sont exprimés en francs suisses.

| Note  | 31.12.2022          | 31.12.2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>1 Les principes généraux d'évaluation suivants ont été appliqués :</b>   |                     |                     |
| - Principe de la valeur la plus basse   |                     |                     |
| - Principe de réalisation   |                     |                     |
| - Principe d'imparité   |                     |                     |
| - Principe de la valeur d'acquisition   |                     |                     |
| - Principe de prudence  |                     |                     |
| <b>2 Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat.</b>  |                     |                     |
| <b>2.1 Immobilisations financières</b>  | <b>4'884'834.53</b> | <b>5'333'407.00</b> |
| <b>Participations</b>   | <b>3'928'327.53</b> | <b>3'976'900.00</b> |
| Les participations sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des corrections de valeurs nécessaires, notamment lorsque les fonds propres résultant du bilan des sociétés prises en participation sont inférieurs à la valeur nominale. |                     |                     |
| <b>Prêts</b>  | 946'659.85          | 1'346'659.85        |
| Avec rémunération   | 946'659.85          | 1'346'659.85        |
| Sans rémunération   | -                   | -                   |
| <b>Autres</b>   | <b>9'847.15</b>     | <b>9'847.15</b>     |
| <b>2.2 Charges de personnel</b>   | <b>4'796'081.81</b> | <b>4'744'520.87</b> |
| - Salaires du personnel   | 3'830'298.54        | 3'851'457.65        |
| - Charges sociales  | 760'909.48          | 770'347.60          |
| - Autres charges de personnel   | 204'873.79          | 122'715.62          |
| <b>2.3 Amortissements et corrections de valeur</b>  | <b>165'889.06</b>   | <b>36'948.60</b>    |
| - Dépréciation imm. financières   | 48'572.47           | -60'000.00          |
| - Amort. immobilis. corporelles   | 117'847.24          | 97'611.35           |
| - Dotation/prél. prov. débiteurs  | -530.65             | -662.75             |
| <b>2.4 Dotation/dissolution de provisions à long terme</b>  | <b>56'913.66</b>    | <b>- 523'247.91</b> |
| - Provisions dissoutes sur l'exercice   | -240'618.03         | -718'247.91         |
| - Provisions nouvellement créées  | 297'531.69          | 195'000.00          |
| <b>3 Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes</b>   | <b>56'913.66</b>    | <b>-523'247.91</b>  |

| Note  | 31.12.2022          | 31.12.2021          |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>4</b> Déclaration attestant que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure, selon le cas, à 10, à 50 ou à 250.   | inférieur à 50      | inférieur à 50      |
| <b>5</b> Dettes envers des institutions de prévoyance   | <b>1'276.30</b>     | <b>5'674.60</b>     |
| <b>6</b> Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers   | <b>6'183'724.98</b> | <b>6'734'368.08</b> |
| - Sofia SA (assurance risque crédit)  | 5'793'351.68        | 6'313'727.33        |
| - Administration fédérale des contributions, TVA due  | 390'373.30          | 420'640.75          |
| <b>7</b> Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat   |                     |                     |
| <b>Total des charges</b>  | <b>417'476.28</b>   | <b>1'030'499.36</b> |
| <b>Total des produits</b>   | <b>- 193'451.39</b> | <b>- 362'773.32</b> |
| <b>Produits exceptionnels :</b>   | <b>-117'778.68</b>  | <b>-0.77</b>        |
| Dissolution provisions court terme non nécessaires  | -117'532.69         | -                   |
| Autres  | -245.99             | -0.77               |
| <b>Charges exceptionnelles :</b>  | <b>88'550.09</b>    | <b>413.88</b>       |
| Sélection Vaud, contribution à fonds perdus   | 20'000.00           | -                   |
| Association Pain du Gros-de-Vaud, soutien   | 25'000.00           | -                   |
| Vaud Promotion, ajustement solde 2021   | 42'247.00           | -                   |
| Autres  | 1'303.09            | 413.88              |
| <b>100<sup>e</sup> anniversaire CVA :</b>   | <b>5'016.05</b>     | <b>431'248.25</b>   |
| Charges   | 5'016.05            | 467'557.45          |
| Participations  | -                   | -36'309.20          |
| <b>Épicerie éphémère</b>  | <b>7'619.40</b>     | <b>236'064.66</b>   |
| <b>Initiative élevage/phyto :</b>   | <b>207'754.59</b>   | <b>0.02</b>         |
| Charges   | 213'000.20          | 326'463.37          |
| Participation (FRV)   | -5'245.61           | -326'463.35         |
| <b>Agriculture Durable</b>  | <b>32'863.44</b>    | <b>-</b>            |
| Charges   | 103'290.54          | -                   |
| Produits  | -70'427.10          | -                   |
| <b>8</b> Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et des autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois qui suivent la date du bilan | 273'690.00          | 15'738.00           |
| <b>9</b> Prométerre n'a aucune autre indication à formuler au sens du code des obligations concernant l'annexe aux comptes.   |                     |                     |

Lausanne, le 3 avril 2023



Claude Baehler, président



Luc Thomas, directeur



# Glossaire

|              |   |
|--------------|---|
| <b>AF</b>    | Améliorations foncières   |
| <b>APV</b>   | Association des Paysannes Vaudoises   |
| <b>CAP</b>   | Cotisation d'assurance sociale professionnelle                                      |
| <b>CIVV</b>  | Communauté interprofessionnelle du vin vaudois                                      |
| <b>CSP</b>   | Contributions au système de production  |
| <b>DAS</b>   | Département assurances  |
| <b>DGAV</b>  | Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires |
| <b>DSC</b>   | Département services & conseils   |
| <b>ESPRI</b> | Association ESPRI – entreprises sociales pour l'insertion                           |
| <b>FCVV</b>  | Fédération des caves vitivinicoles vaudoises  |
| <b>FIA</b>   | Fonds d'investissements agricoles   |
| <b>FIR</b>   | Fonds d'investissement rural  |
| <b>FRP</b>   | Fondation rurale de prévoyance professionnelle                                      |
| <b>GES</b>   | Gaz à effet de serre  |
| <b>OFEV</b>  | Office fédéral de l'environnement   |
| <b>OPD</b>   | Ordonnance sur les paiements directs  |
| <b>OPPAL</b> | Organisation pour la protection des Alpages   |
| <b>OVV</b>   | Office des vins vaudois   |
| <b>PA</b>    | Politique agricole  |
| <b>PER</b>   | Prestations écologiques requises  |
| <b>SAD</b>   | Société d'assurance dommages FRV  |
| <b>SRPJ</b>  | Société rurale d'assurance de protection juridique                                  |
| <b>USP</b>   | Union suisse des paysans  |

## Impressum

Conception & réalisation : Prométerre  
 Impression : media f imprimerie SA  
 Édition 2022. Imprimé en Suisse.



## Carte des régions & Adresses

1

### Siège principal

Avenue des Jordils 1 et 3  
 Case postale 1080  
 1001 Lausanne  
 Tél. 021 614 24 24

2

### Site d'Yverdon

Avenue des Sports 48  
 1400 Yverdon-les-Bains  
 Tél. 024 423 44 88

3

### Site de Moudon

Chemin de Grange-Verney 2  
 1510 Moudon  
 Tél. 021 905 95 50

4

### Site d'Aigle

Rue de la Gare 11  
 1860 Aigle  
 Tél. 024 423 44 88

5

### Magasin et Service traiteur

**Terre Vaudoise**  
 Rue de Genève 100  
 1004 Lausanne  
 Tél. 021 614 25 65





 **Prométerre**

Association vaudoise  
de promotion des métiers de la terre  
Avenue des Jordils 1-3  
1006 Lausanne  
[www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)